



BULLETIN D'ADHESION FAMILLE SAISON 2020/2021

NOM (1) : Prénom :

NOM (2) : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance (1) :

Date et lieu de naissance (2) :

Tél. fixe : Tél.portable (1) E-mail (1)

Tél. portable (2) E-mail

Nous souhaitons adhérer à l'Association des Randonneurs des Pays d'Orange (ARPO) et nous inscrire à (cocher l'activité ou les activités choisies selon certificat médical de l'année)

Adhérent 1

- L'activité randonnée pédestre
- L'activité marche nordique
- L'activité rando-santé

Adhérent 2

- L'activité randonnée pédestre
- L'activité marche nordique
- L'activité rando-santé

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association et nous nous engageons à les respecter. Nous réglons la cotisation ainsi que la licence fédérale (F.F.R.P.) annuelle : 82 € pour la saison 2020/2021, + 8 € si abonnement à la revue Rando-Passion, ou 46 € si rattachés (fournir la photocopie de la licence)

Le dossier d'adhésion, doit être complet pour permettre l'établissement de la licence à la Fédération. Il se compose des 4 pièces suivantes :

- Bulletin d'Adhésion et Droit à l'Image dûment complétés et signés par les 2 adhérents ;
- Chèque de 82 € (montant de la cotisation) à l'ordre de l'ARPO, ou 90 € si abonnement à la revue, ou chèque de 46 E si rattachés (fournir la photocopie de la licence)
- Au nom de chaque adhérent, certificat médical, datant de l'année 2020 de non contre-indication selon le cas soit à la pratique de la randonnée pédestre, et ou marche nordique, et ou rando-santé.

Nous traitons vos données personnelles conformément à la R.G.P.D. et les transmettons à la Fédération pour obtention de vos licences. Ces données ne sont pas communiquées par l'ARPO à des tiers, et en aucun cas à des fins publicitaires ou commerciales. Vous autorisez la Fédération à vous communiquer les informations.

N.B. : Randonneurs, ayez toujours sur vous : carte d'identité, carte vitale, licence F.F.R.P, trousse de secours personnelle, photocopie de vos prescriptions médicales. Compte tenu du Covid 19 vous devez obligatoirement avoir dans votre sac votre masque, votre gel, vos lingettes désinfectantes et respecter les consignes et gestes barrières.

Fait à..... le.....

Signature de l'adhérent (1)

Signature de l'adhérent (2)

BULLETIN “DROIT A L’IMAGE”

A remplir et renvoyer AVEC le bulletin d'adhésion

- L'association publie sur son blog Internet des photos et des séquences filmées des randonnées pédestres, des séances de marche nordique, des séances de rando-santé et des sorties. Elles relèvent de la communication interne à l'Association.
- L'association communique également avec les médias, lors de journées d'associations, de critériums, communiqués de presse, panneaux d'information sur des stands etc....
- Afin de pouvoir gérer ceci dans le respect de la vie privée de chacun, l'association a besoin des informations suivantes ; elles ne concernent que les photos et séquences filmées dans le cadre de ses activités :

Nous autorisons la diffusion de notre image dans les rassemblements, stands lors de manifestations, ainsi que sur le Blog de l'ARPO dans les pages accessibles aux membres et au grand public

Nous n'autorisons pas d°

N.B. Dans le cas où nous avons répondu « nous autorisons », nous gardons la possibilité de nous opposer à la publication d'une photographie déterminée. Cette autorisation peut être annulée à tout moment.

NOM et Prénom adhérent (1) :

Fait à..... Le

SIGNATURE de l'adhérent (1)

NOM et Prénom adhérent (2)

Fait à Le

SIGNATURE de l'adhérent (2)